Conditions:—L'Abrille parait tous les ours. Le prix de l'abonnement estd'une DIASTRE par mois, payable à la fin de chame mois. 🦓

On pout s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semesare d'avance.

Coux qui désirerent cesser de recevoir la scuille, devront en prévenir l'Editeur, out ens correspondantes les abuinés de la villaà la du mois, et ceux de la capipagne dix jours d'avance. On continuera à envover la cuille à ceux qui ne seraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escutius pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque Tangue, payable d'avance, ou bien une playtre par cà ré, pour la première insertion, ot quatre escalins pour chaque insertion subsequente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

TEMPLE DE LA FORTUNE

BEARDSLEE, A THE DR CHARTRES. Nº. 110.

He l'Eglise Catholique De St.-MARTINVILLE, 2de. classe.

LES GRUS LUTS SONT DE 70XX 5460 4000 2500 3600 1000 1000 1000 1000 300 &c.

Prix des Billets.

AVON-100 caisses Savon No. 1 des qualité superieure, de la fabrique de Thomas Hede et Co. en debarquement du Brick A nerica, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERE. Ric Ravale. No. 67.

12 fev. MIDON & CASSE -9 Birils Amidon et 4 A sack Casse, Venunt d'etre débarqués de la godlette Franklin, de St. Bondogne, à vendre D. G. BORDUZAT & Co. No. 10 .ue Boyale.

CHARLES MAURIAN, Avocar, a transported son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs Carlisle Politick et Wo. Borwell, cotaires, maison de Mr Foucher, ensoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement unx devoirs de sa pro-

flentreprendra en outre toute espèce de tra ductions Augelaises et Francais a.

ES Nov. 20, 9, 18, 10, sortis Samed 1 dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Ex ise Catholique de S. Martin, ont fait gagner les lots suivans :

9 20 18-36000 **9 18 10 1000**

10 9 20 5.00 10. 18 -Un grand combre de lots de 50 piastres &c.

Tous ces lots ont été payés au Bugeau du Directeur, à des particuliers de catte ville. J. B. FAGET. SI janv.

CHAFEAUX de Castor supé rieurs à tout ceux arrives précédemment à vendre en gros et en

détail par le soussigué. E. DEBERGUE.

AVISAUX PLINTEURS.

Urban Planché et Co. U com des rue-Poydras et de la Nou-Velle Levee, faubourg Ste. Marie chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans Routes ses branches. Lis ont en ce moment A vendre 250 Esclaves de choiz, nouvellement arrivés de la Virginie.

Aussi, 26 chavaux de tire, à vendre ou à schanger pour du sucre. 10 fev.

ALIS AUX AMATEURS DE WALS. R. E. BERTUS informe le public objets" et à l'effet d'obtenir le bénéfice dudit que pouvant disposer de ses après acte :—Il est par ces présentes donné avis sux midi, il fera de 4 heurs & du soir, l'ouverture d'une classe pour la Wals seulement les personnes qui désireront l'apmendre pourront s'adresser chez lui rue St. Louis, entre Bourbon et Dauphine. 15 janv.

E soussigné offre à vendre les articles suidvans : 34 caisses Sucre blanc de la Havane : 20 boucands et 8 sacs café vert fin et gros grain. M Jamaique, en débasquement de la goll. Hun-18 demi basis prince de Galice pressés, en débarquement du briek Océan.

SERAPMIN CUCULLU. ALLEN S WHISKEY-100 bbls hard Tal-

low, 70 to Whiskey, for sale by WM. D. JOLEILY Mord=Amerique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part regulièrement de la Nouvelle-Orléuns, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le mavire LOUISIANA, capt. Price. Le 24 d'Ostobre

Le nevire TALMA, capt Marchall. Lie neifire KENTURRY, cap Rathbone

Le 22 de Novembro. Le navire ILLINOIS, capt Waterman, Le 3 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, apt. Fowler, Le 23 de Decembre, La public pent compter sur l'exactitude dans

e départ des) susdits navires. L'époque de leur départ de New-York, est vé aux ler. et 15 de chaque mois. Foster & Hutton. 5 oct

> LOTERIE DE LARESCHE. ®

dans un luterie sont prévenues que le tira-LARESCRE

E soussigné de c a vendre dans son magasin, rue Royate, No. 271, un as- 4 d'entre cux : et le billet qui avra les 1er., De sortiment de Chapeaux de puille simple et de numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils Les memes confre l'emplacement No. sent dans et danble, à Pusage des habitans, ainsi aurontété tirés, aura droit à it dantie, aprusage nes nautanies sèches | Et les cinq autres biflets qui auront in un assortiment de Marchandises sèches | les mêmes anaicos, dans l'ordre sui-Drap, Quincielle. Parlumerie, Miel d'abeil- vent, auront droit à ce qui leur revient le de la première qualite, Cigneres de la respectivement, comme suit :

te tout à des prix moderés. 24 juny -3 C. GUENARD.

GLACES.



L soussigné vient de A recevoir par les der- canse 2, 3 et 4, d'us quelque ordre de du dernier good, qu'il offee Tous les autres billets su nombre u ventire dans son magagn de 12 ayant trois des auméros sortis, entre les rues Et. Louisses

cette ville, a l'houneur de prévenir le public, Les 7873 billets, avant un des nuqu'au premier l'é rier prochain il va transporter merce sorte, auront droit chacun à... son établissement rue d'Orléans, en fice le Théstre et a côté de Mr. Matesay.

Le restaurant sera tenu à l'instar de Paris. la carte sur laquelle le prix des mets sera coté, sera chaque jour variée, en gibier, poisson, vofulle de toute espèce et viande de bouchere de la première qualite, ainsi que pat: merie de tout

. Les personnes qui voudront bien l'honorer de eur presence seront à même de juger la qualité le sa caisine.

fi entreprend les repas de commande, de quelue genre que ce soit. il continuera toujours à servir en ville et le tout

u plus juste prix. Nora -- Il tient sussi un depot de gelée de çonyaves de la Havanço 28 janv

LENT militers de Cigares espagnols O de première qualite, dont une parrie mon hetce, en quarts et en demi-caisses de 500 ou de 500, à verdre par lots ; la quantités garantie dans chaque cuisse aussi, un parti de confitures en hoites et en pobans. Sudr seer à l'Hôterdes Etrangers, coin de Charites et St. Pierre. 2 fevrier-1

A LOUE :- As coin des ruc St. Louis et du Bassin. Une Ecu El rie pour deux chevaux avec une remise pour un cabriolet. Par

LE RICHE. Reçu par le navire Crescent. TENANT du Havre, et à vendre par Mme Vvc. Dupas, encognure des rues de Char

res et Toulouser Rosierstuniques on Napoléone, Ditto tricolores,

Or neers name,

Freits conservés en bouteilles. bardines à l'imite et au bet

Pătes de lièvre, truffes. Nve. DUPAS. SJ Janvier-1

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du premier District Judiciaire. P. F. Boucher, vs. ses eréanciers-No. 8157

TTENDU que P. F. Boucher, un débiteur insolvable a ce jourd'hui présenté sa péti tion à la Cour du premier District Judiciaire, de muformité à "l'acte pour secourir les débiteurs nsolvables en état d'arrestation, pour établir les mitee de l'Eprison publique, et pour d'autres créanciers dudit pétitionnaire, et ils sont par ces présentes cités à c mparaite par devant ladite Cour Lundi 9 Février prochain, à l'effet de déduire les raitons, s'ils en ont aucune, poir les quelles le demande dudit pétitionnaire rait point accordée, et lui-même déchargé de l'emprisonnement, l'ar ordre de l'hon, Joshua Lewis, juge de ladite Cour-

Fait au greffe le 16 Janvier 1829. J. L. DEWIS, greffier. 17 jany-Cos.

- A VENDRE.

A jouissance pour 14 aus, d'un ou de deux A houseauce prous les Nos, 18 et 19, situées nies Bienville, de list) suane et du Canal. Sur le No 18, il y a une muison compo de de quatre ap partoments, cabinets, gulerie, etc. et sur les deux se trouvent établis deux iardins en bon sapport: E'u fresser sur les lieux. 1en Jan. 1929

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

SECONDE CLASSE POUR 1829. Autorisce par la Législature de cet Etat. Le Tiruge aura lieu le Samedi 7 Mars

- PROSPECTUS:-						
	lot	de	8.1	200		B 7,000
	44	66. 7	W + C	3000		6.000
1	"	**		460		5, 160
	. "	66		,000		4,000
* .]	61	46	* В	600		" 3,690
	46	æ	· - 2			4 2,500
6	"	"		000		6,000
1 2	46	. 5	D	500		4 3.600
136	66	45	t e	80	€	412, 180
750	6.6	46	Sec. 15	# j()		7.800
13 10	"	ئة.		ű	e.	39.000

8.760 Lats 8 91, 440 le propriétaire est incommu. 15,600 Billets blance.

24,300 Billets.

Dans cette fotone composée de 50 numéros l'ilet No. soiminte-quatorze, faubourg Lacourse, par permutation, il y auta vingt-quatre prix acco dont le propriétaire est inconne. ge s. ford Samedi 14 du courant, au Café de Mr. trois des numeros prés sur les 30 ; 936 avec deux Les memes contre l'emplacement No. sept, dans Davis, a' ouze heures précises du matin. Ceux et 7,811 avec un seul numéro. Les billets res. Pilet No. suixante-quaterze, dont le propriétaire qui n'ont pas paye leur Bulct à la Hanque; sont tant au coubre de 15,600, n'auroft aucun des estincennu. invités à les retirer à mon domisile, rue St. Clau- minéros tinés, et seront par consequent des bil-

Pour déterminer les prix, les 30 numéros des course, dont le propositaire est inconnu puis un jusqu'à 50 inclusivement, seront pli cés : dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera

Havane par caisses et demi caisses &c. &c. No. 1, 3 et 2 Les 6 sutres billets qui auront trois

> viers arrivages de N. York, permutation que ce soit, autont droit un assortiment de General chaqu'un à

le meubles rue de Charties, lans quelque ordre se soit, auront

Tont blifet qui sura gagné un prix ne pourre

avoir droit a un prix muindre que cekti qu'el mi-Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et ront sujets à la déduction ordinai-

re de 15 pour cout. Tous les ordres, franc de port, seront exécutés ivec promotitude, en s'adressant à J. B. FA-GET, rue de Chartres, Nº 145.

Prix des Billets. Entiera \$5, demis 2 50, quarta 1 25. 27 Juny. J. B. FAGET.—Directeur

TTENDU qu'une pétition m'a été Ladressée par les héritiers et l'adminisson, demandant que l'obligation souscrite Course-saisi dans l'affaire ci-dessus. e vingt-troisième jour d'Août 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'encienne Parmise de Feiciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Bronder, cautions, fut levee et annullée.

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à presenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Serrétaire d'Utat, les raisons pour lesquelles les lits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième Jour de Janvier mil huit cent vingt L'ais d'Amérique. P. DERBIGNY,

Gouverneur de l'Eta! de la Louisianc. Par le Gouverneur. GEORGE A. WAGGAMAN. 20 ianvicr-1 Secrétaire d' Etet.

Avis aux Dames et Messieurs Qui desirent marquer leurs linges avec facilité, parfuitement, et d'une manière du able.

J'Al l'honneur de les prévenir que je fais des étampes qui ne laissent rien à désirer : E modiche du prix doit engager les chefs de famille à s'en servir. La position désagréable où m'a réduit le dernier grand incendie ne me permettant pas ifin d'obvier à cela, M. Hewlett, propriétaire de la Bourse, a bien voulu me permettre d'v travailler: en conséquence on m'y troffvera tous les jours, de midi à 3 heures. N. B. Je fais aussi les étampes pour marquer les balles de coton, caisses et barriques; et sur veires dorés de très jolica enacignes; en cheveux sur ivoire. chidres, fleurs, fleurons, nattes et sujets allegoriques; des bracelets, cultiere, cordons de montres, hagues et boucles-d'e-

A. RENOIR.

Ventes par le Marshal.

Vente par le Marshal. Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville

le la Nouvelle-Oriéans. contre L'EMPLACEMENT Nº. un, dans propriétuire est inconnu.

Les memes andre l'emplacement No. de dans l'ilet Ho. Marteix, faubourg Lacoures le propriétaire est incoumi. Les memes contre l'emplacement No. un, dans l'ilet No. trente-six, faubourg Lacourse, dont proprétaire est incouns

Les memes conffe l'emplacement No. deux, dans l'ilet No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnui. Les memes contre l'emplacement No. sept,

dans l'ilet No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. A.cs meines contre l'emplacement No, un, dans Phot No. soitante-neuf, faubourg Lacourse, don't

Les memes contre l'emplacement No. cinq dans Pilet No. 74, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes gantre l'emplacement No. six, dans

Les memes contre l'emplacement No. quatre,

dans Pilet, No. quatre-ringt-cinq, faubourg La Les memes contre l'amplacement No. dix, dans Pilet No. quatre-vinet cinq, faubourg Lacourse,

\$ 7,900 Pilet No. truize, flubourg Annonciation, propriétaire est incomm. N verta de divers weins de fieri facias à moi l'arunes par 10,000 de caises. Liqueurs par caisses de 12 houteilles. de la Cons d' Caro, de la Mile. Orienna, et ren- Fil à voile par peieure de 10 à 20 à la 17 8,000 desdans les populiers ci-dessus, expeserai en Fil à seine par écheveaux 5.469 vente le lumii se dine jour de Mars 1829, à Fil de Rennes blanc, fin, 4,000 midi, à la Bourse, de lewlett, au con des rues Lignes de pêche. 3,600 de Chartres et St. Louis, les emplacemens ci-

2,500 dessus énumérés, suisis pour satisfaire aux jugemons rendus dans les dites uffores , en vertu des dispositions d'un acte intitulé "Acte pour déterminer la manière dont pourrent être suisis les terraine et autres portions de terre situés dans la 2,900 ville de la Nouvelle Orleans, et dont les propriétaires ne resident pas dans ladite ville, pour cause de non-paiement de taxes ou d'autres sommes dues à la Corporation" approuvé le 18 Mars

11 déc L. DAUNUT, METSDAT

Vente par le Marshal. Le Maire, les Aldermen et Habitans re. un Em- daires, seveir : placement No. 1, dam l'ilet Na. 58, du fau-

bourg Annonciation.

N vertu d'un writ de fieri facias à moi adres1820, envers Jacques Villeré, gouverneur de cue
1820, envers Jacques Villeré, gouverneur de cue
Etat et ses successeurs, par Censuy censue principal obligé et Michel Gaudet et Jerème Gaudet, det No. 58 du faubourg Annonciation, saici dans l'affaire ci-dessue. L. DAUNOY,

Vente par le Marshall. Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléana, contre Un emplacement No. 7 dans l'Het No. 10 du faubourg Lacourse. N vertu d'un writ de fieri facias à moi adres-sé par l'hon. F. Grima, juge de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mercre di 25 Pévrier 1839, Amidi, au café de llewlett, au coi des rucs Sf. Louis et Chartres, un Emplacement trateur de la succession de John H. John- vacant, No. 7 dans l'îlet No. 10 de faubourg La

> I.S. DAUNOY, Marsha VENTE PAR LE MARSHALA W. J. Andrews vs. Murie Louise Fromentin Jemnie de Pierre Cambell.

N vertu d'un writ de fieil facias à moi adressé par l'hon. F. Grima, juge présidentele la Cour de Cité de la N Orleans, j'experai en vente, le Londi 2 Mars, au café de la nguvelle Bourse, A mi dis une negreuse, nommée Erophile, agée d'environ 20 ans, saisie pour satisfaire au jugement rendu dans l'offaire ci-dessus L. DAUNOY, -Marshal.

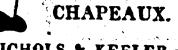
VENTE PAR LE MARSHAL.

Richardson vw. Sumers. II N vertu d'un writ de fieri lacias à moi adressé, par l'hon. G. Fréval, juge neuf et dans la cinquante troisième associe de la Cour de Cite, j'exposerai en sunée de l'inde, adance des Litats- vente Vendredi, le 27 Fevrier, à 4 houres, au Principa!, le lover d'une négresse pour un laps de tems suffisant pour payer le pas levees et éteintes. montant de la poursuite ci dessus.

L. DAUNGY Marshal

COUR DE PAROISSE de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orlans, 10 Février 1829,— Présent Phonorable James Pitot. Francisco Macias) Vus et enregistrés la péti-

tion et l'affidavit pour cette contre Saffaire, & Cour ordonne qu'uses créanciers ne réunion des créanciers dudit Francisco Ma cias ait lieu en l'office de Joseph Arnaud Esq. notaire public, le vingt troisième jour de l'évrier courant, pour délibérer sur l'objet de ladite pé tition ; et que jusqu'à cette époque toute pour auite contre la personné et les propriétés dudit d'avoir un logement au centre des affaires Macias soit suspendue. Je certifie que la copie ci-descisest conforme. Th. S. RENNEDY. 1? févriers Greffier.



TICHOLS & KEELER out recu par le navire Dewitt Clinton, et les autres derniers arrivages, un grand assertiment de chapeaux de différentes qualités et des dernières modes, provenant de leur manufacture à New-York, qu'ils offrentà ven- bacousse dre en gres et en détail à prix modésés,

DEMANDE. N désireran avoir une négreuse cuisinière, pour un très-petit menage. S'adresser au bureau de cette feuiife, 14 lev.

A VIS est donné par le présent que le soussis ne l'ilet No. vingt-six, faubourg Lacourse, dont le de feu William H. Haya, décédé. En conséquence, toutes les personnes syant des réclates tions course le dit start on contre ses liene. réglement ; et toutes celles qui hoire st à siranccession sont priées de remplie leurs engapes ent dans le plus bret delai. JUSTIN WILLIAMS. 14 ferrier. 5 f.

/ R. ROUMAGE offic a vendre les ar ticles suivants en debarquen ent des navires Henry Autor et Roxelane, de Bor-

Eau-de vie en pipes 4eme, preuve (Dung Vin rouge en ba-riques divers crus, Vinaigre blanc tère, qualité, Vin blane de Graves, haut Santerne et

haut Barsac, en tiercons, in blanc en caisses, haut Bareac et haut Santernes Do. do. lères. Graves par caisses de 24

boutrilles. Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux St. Julien &c. Do. do. Gruzu Larose, Lenville, Chaten

Lafitte par causses de 12 bouteilles et 242 bouteillen. Vivies conservés, tets qua Sardines erves. au beurre et à l'huite. L'ienboises, Cerls

ses. Fraises, Abricots, Corngs &c. Ernits à l'eau de-vie, Sancissons de Lyon,

Serrutes lines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces es autres ferrements De plus, en magasin-Vin de Champague mousseux. Icre. qualité de 1825, et divers autres articles.

A l'IENDU que Unaries Audre Cerasiy, sheà moi, à l'effet d'obte nir la main levée de the quese cutrales and Childet, Michel Perperon et Joseph Paul Fabre, see cautions, resultant den divers engagemens sousce its par lu , consoc pridcipal obligé et les susdits, comme cautions solls

20. Deux engog-mens, chacun pour la somme

de six mille prastres, souscrits le 14 Misrs 1521, envers Thomas Holling Robertson, gouverneed de cet Etat et ses successiurs, par Cerissy com a principal oblige et Jereme Guidet et Michel Let geron, comme caution . 5°. Quatre engagement, chaqua, pour la sem

me de six mille piastres, souscrité les deux pre-miers le 21 Mai 1822, les deux auther, le 2 duin 1825, envers Thomas Holling Liebertson, gouverneur de cet Etatect ses successeuss, par Cerisny, comme principal bblige, et Michel Bergeron met Joseph Paul Fabre, comme cautions. 4°. Quatre engagement, chactes pour la som-

me de six mille piastres, souscrits les deux premiers le 19 Février 1824, covers T. B. Reberts son, les deux autres le 26 Février 1825 enveis Henry Johnson, gonverneur de cet Etat et fems successeurs, par Cerisay, comme principal oblige, et lerome Guidet et Michel Bergeron, comme cautions. 6°. Sept engagemens, chacun pour la somme de six mille piastrea, souscrita, l'un le 5 din 1826, deux le 4 Septembre 1826, deux le 7 Mars 1827. et les deux derniers, le 29 Janvier 18.8. par Ce-

ron et Joseph Paul Falire, comme cautions envere Henry Johnson, gonverneur de cot Etat et se Successions. Tous lesquels susdits engagemens assient éte fournes pour garantir la fidèle exécution par le susdit Charles Andre Cerisay, des devoirs de sleriff et de collecteur des taxes, de la paroisse St.

risay, comme principal obligé, et Michel Berge-

Jacques ; Avis est par le présent donné à toutes les personnes interescées d'avoir à présenter dans quatre-va gt-dia jours à compter de la date de la dernière publication des présertes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles les dits engagemens ne seraient pas annulles, et les hypothèques légales qui en résultent ne scraient

Donné à la Nouveile-Orléans, sons ma signature et mon accau, ce treixe Dife mbre mil huit cent vingt-huit, dans la cirquante troisième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

H. JOHNSON. Genverneur de l'Etat de la Lenislane. Par le gouvernéur P. DERBIUNY. E Secrétaire d'Etat.

VENDRE.-Une mulatresse bien connue; avec son deux enfans querte rone, dont une fille de 9 ans et un garçon de 4 ans; lailite mulatresse sachant bien faire la cuisine, blanchir, un peu coudre et repasser, parlant angluis et français, depuis plus de 15 ans dans le pays, non sujet et garantie. On donnera des facilités pour le payement. S'adresser au burgan de cetto

AVIS.—Le sousigné : est York, un auperbe assuiti-ment d'ARBRES PRUITIFES consistant en Pechers, Abricotiers, Amandiers, Pruniers et-Vi en den meilleurs espèces connues, qu'il vendra à des prix ties

modérés à son établissement du fauboung J. B. ADUM. 135 how